



Editorial

Le conseil d'administration de votre association est conscient de votre besoin d'être informé des activités de l'ADVOCNAR ou d'être renseigné sur les adresses utiles ou organismes que vous souhaiteriez contacter ; ou bien même appuyer nos revendications par des appels téléphoniques ou du courrier à certains ministères.

Mais vous-même, avez-vous des renseignements qu'il serait utile de nous faire connaître et de faire connaître aux adhérents ? Si c'était le cas, n'hésitez pas à nous écrire.

Ce bulletin d'information nous tenterons de le réaliser aussi souvent que possible, mais il dépend de l'effort de tous.

Le Bureau

ADVOCNAR BIENTOT SUR MINITEL

L'Association "ALTERNATIVE et COMMUNICATIONS" est en train de créer un serveur informatique qui doit nous intéresser au plus haut point.

Ce serveur, accessible par minitel, ou le futur "kiosque Micro" de France Télécom, ou encore par le réseau Internet, se propose de regrouper et de rendre accessible à tous, les informations concernant le bruit et les nuisances des aéronefs.

Chaque association, mairie, organisme public et étatique pourra y ouvrir une boîte aux lettres pour gérer informations et dialogues.

On y trouvera des informations techniques, des opinions et idées sur le transport aérien, ses impératifs, mais aussi ses nuisances, des questions ouvertes et leurs réponses, des échanges d'idées ou des propositions.

Seront également entrés sur ce système des articles et informations, non seulement concernant la France, mais l'Europe et le reste de la planète.

La mise en place se fait actuellement et le service pourrait commencer à fonctionner début septembre 1995.

UNE MANIFESTATION SE PREPARE POUR LE 15 OCTOBRE 1995.

Pour réveiller les autorités publiques et faire avancer la situation, une 3ème manifestation s'impose sur Roissy. ADP et l'aviation civile ne semblent pas tenir compte sérieusement de nos revendications. Aucun effort satisfaisant n'a été entrepris pour réduire le niveau des nuisances actuelles. Au contraire, le trafic aérien ne cesse de s'intensifier au rythme d'une croissance entre 5 et 8 % par an (actuellement 320 000 mouvements d'avion par an sur Roissy).

La manifestation du 15 octobre revendiquera 4 points essentiels :

- la limitation du trafic actuel à 300 000 mouvements par an.
- l'arrêt de construction de piste supplémentaire.
- l'arrêt des vols de nuit, sachant que la majorité des aéroports européens sont fermés la nuit.
- la modification des trajectoires pour éviter au maximum le survol des zones urbanisées.

Les deux manifestations précédentes de 1992 et 1994, avec la participation des élus locaux, nous ont permis d'obtenir la suspension du projet de construction de la 3ème piste et la création de la commission d'étude Douffrigues pour reconsidérer le développement aéroportuaire sur l'ensemble du Bassin Parisien. Au niveau des responsables du trafic aérien, les conclusions tardent. La question est souvent éludée. Est-ce une façon de nous mettre devant le fait accompli d'ici 1997, par la nécessité absolue d'une 3ème piste sur Roissy ?

Alors, plus que jamais, le 15 octobre sera une manifestation stratégique.

Avec la mise en place du nouveau gouvernement, le moment décisif est arrivé pour exprimer notre mécontentement et renégocier avec les autorités ministérielles compétentes.

Dès aujourd'hui, vous pouvez penser à vos textes de banderole et diffuser la nouvelle de la manifestation autour de vous.

N'oubliez pas, le 15 octobre 1995 sera un très mauvais jour pour prendre son avion à Roissy !!!

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT à ROISSY

Sur l'aéroport de Roissy, s'est ouvert récemment la maison de l'environnement. Elle est destinée à l'information des riverains de l'aéroport. D'accès libre, elle permet de mieux connaître ce voisin qui dérange !

Entre autre, cette maison de l'environnement est équipée des terminaux du système SONATE.

Cet établissement est accessible :

lundi au jeudi de 8 H 30 à 17 H
vendredi de 8 H 30 à 15 H 30
samedi sur R.D.V

Le responsable est Monsieur Jacques DEMESSINE, Tél : 48.62.84.44.

La maison de l'environnement est située Rue du Noyer du Chat, aéroport de Roissy. Pour y accéder, prendre direction Zone de Fret 1 et 2, et ensuite suivre le fléchage "Maison de l'environnement".

QU'EST-CE QUE SONATE ?

SONATE est un système, récemment mis en place par Aéroports de Paris, qui permet le suivi et l'enregistrement de certaines données de vol dans la zone environnante de l'aéroport Charles de Gaulle. Il est constitué d'un ensemble de moyens de mesure répartis qui sont reliés à un groupe de terminaux localisés dans une salle de contrôle luxueuse dénommée "Maison de l'Environnement" (Voir article sur la maison de l'environnement).

Comme son nom l'indique, SONATE (Suivi Opérationnel des Nuisances d'Avions et de leurs Trajectoires pour l'Environnement) donne la possibilité de connaître en temps réel pour chaque avion au décollage comme à l'atterrissage :

- son identité,
- sa trajectoire-altitude,
- les niveaux de bruit mesurés au sol.

Ces données sont conservées un mois et sont à la disposition des visiteurs.

Cet outil sophistiqué d'une part permet la vérification des écarts de trajectoires et les effets sonores produits et d'autre part rend publique ces données, mais rien n'est prévu pour sanctionner les infractions commises et celles-ci sont nombreuses. Des relevés effectués par SONATE et disponibles à l'ADVOCNAR montrent que la majorité des avions volent très en-dessous de l'altitude prévue !

Alors, à quoi sert SONATE ? sinon à rendre officiel le constat des nuisances que subit la population concernée. Par ailleurs, cet outil coûteux ne doit pas être un "écran de fumée" laissant la possibilité à Aéroports de Paris d'augmenter un trafic "mieux surveillé". En clair, nous devons rester très vigilants quant à l'évolution de la situation actuelle et aux projets à terme.

Nous vous encourageons à noter l'heure, la date et le lieu de passage d'avions dont la trajectoire, l'altitude ou le bruit sont anormaux, le vérifier dans le mois à la Maison de l'Environnement à Roissy et nous en informer afin de constituer un dossier.

ADP ne peut plus nier !

La mise en place de SONATE par ADP nous permet maintenant d'obtenir de précieux renseignements sur les trajectoires des avions passant au-dessus de nos têtes.

Ainsi, nous nous sommes rendus récemment, à la maison de l'environnement, pour contrôler les vols qui ont perturbé nos nuits des 29 et 30 mars dernier. Les relevés ont été effectués à la verticale de Montmorency. Il faut tout d'abord noter que, au-dessus de cette localité, l'altitude de passage au décollage, devrait être de 2 400 mètres. Les résultats des relevés sont édifiants en ce qui concerne l'altitude observée par les appareils: un seul, sur les 16 vols subis, se situe au-dessus de cette valeur !

Date	Heure	Type d'avion	Altitude (mètres)
29/03/1995	0h 40	A 330	2061
29/03/1995	0h 45	737	2152
29/03/1995	1h 07	737	2061
29/03/1995	22h 37		1364
29/03/1995	22h 42	737	2697
29/03/1995	22h 58	Mac Douglas	2242
29/03/1995	23h 40	A 340	939
29/03/1995	23h 47	737	1758
30/03/1995	0h 03	737	1455
30/03/1995	0h 10	737	1545
30/03/1995	0h 21	747	1000
30/03/1995	0h 32	747	1333
30/03/1995	0h 34	Airbus	1545
30/03/1995	0h 47	737	1455
30/03/1995	1h 00	Mac Douglas	1818
30/03/1995	1h 03	B 767	485

A l'issue de l'Assemblée Générale du 19 mai 1995, le Bureau et le Conseil d'Administration sont composés des membres suivants :

BUREAU :

- Président : M. Georges SAVAGE
- Président d'honneur : M. François SCELLIER, Maire de Saint-Gratien
- Vice-Présidents : M. Georges ROMATET, M. Jacques BOYER, M. Daniel BLAISE
- Secrétaire : Mme Claudine JOUANNE
- Trésorier : M. Bernard LALANDE
- Responsable informatique : M. Didier PARLY
- Responsable de la communication : M. Claude CARPENTIER
- Conseiller technique : M. Pierre GRANGERE
- Coordinateur des Antennes : M. Franck FOREAU

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Responsables des antennes :

M. BOYER Jacques, Vice-Président.
Mme DELABY Denise, Secrétaire Adjointe.
Mme JOUANNE Claudine, Secrétaire.
Mme LAGADEC Christiane, Secrétaire Adjointe.
M. LALANDE Bernard, Trésorier.
M. PARLY Didier, Responsable informatique.
Mme ROBIN Denise, Secrétaire Adjointe.
M. ROMATET Georges, Vice-Président.

M. AUBRY Bernard, Sannois
M. BLAISE Daniel, Eaubonne
M. BOUVARD, Beauchamp
M. CARPENTIER Claude, Montmorency
Mme CATUSSE Pierrette, Franconville
M. FOREAU Franck, Groslay
M. FOUQUET Jean-Marie, Taverny
M. FOURNIER Jean-Marie, Margency
Mme FRESCURA Denise, Ecouen

M. GRANGERE Pierre, Osny
M. GRISEY Claude, Saint Brice ss Forêt
M. JOLY André, Soisy ss Montmorency
M. LAVERGNE Claude, St Leu la Forêt
M. MARECHAL Vincent, Ermont
M. MARTINEZ René, Sarcelle
M. SAVAGE Georges, Saint Gratien
M. SIKORSKI Bernard, Gonesse
M. TREMOULET Alain, Montlignon

Bulletin réalisé par l'Association de Défense du Val d'Oise Contre les Nuisances Aériennes de Roissy
Place François Truffaut - 95210 SAINT-GRATIEN - Tél. : (1) 39.89.91.99